

Schéma d'orientation pour les arts visuels en Bretagne ▲ ● ◆

▲ axe artistes

▲ soutien à la création

→ Créer un dispositif d'aide à la création au niveau régional
→ Favoriser les résidences de recherche

▲ conditions de rémunération

→ Inscrire la rémunération des artistes comme préalable entre les partenaires publics financeurs et les structures

▲ cadre éthique

→ Créer un document cadre et de bonnes pratiques pour l'activité des artistes plasticien·nes (barème de rémunération, cadre légal du statut, contrats...)

▲ professionnalisation

→ Développer un plan régional de formation à destination des artistes

▲ mobilité

→ Créer une aide/une bourse à la mobilité

▲ ressource(s) et accompagnement

→ Créer un organisme régional de ressources et structurer des outils et temps professionnels

▲ visibilité de la scène artistique

→ Développer des outils cartographiques et des parcours de visites d'ateliers par territoires

● axe structures et porteur·euses de projet

● création et coopération(s)

→ Créer un dispositif de soutien à la coopération et/ou de coproduction entre structures

● économie et soutien à l'emploi

→ Accompagner la création d'emplois et la mutualisation des emplois entre structures

● ressource(s) et accompagnement

→ Créer un centre de ressources arts visuels régional pour l'accompagnement et l'orientation

● professionnalisation

→ Développer un plan de formation régional à destination des salarié·es et indépendant·es du secteur

● mobilité

→ Créer une aide/une bourse à la mobilité

◆ axe territoire(s) et public(s)

◆ droits culturels

→ Rendre le discours sur l'art plus accessible;
→ Intégrer davantage les droits culturels dans les projets

◆ sensibilisation et formation

→ Sensibiliser et former les collectivités, élu·es et partenaires relais impliqués dans les projets sur les territoires par des formations et des temps d'information

◆ pratiques amateurs

→ Développer l'offre de cours publics sur le territoire

◆ coopérations et territoires

→ Porter une attention particulière aux projets ayant un impact significatif sur les territoires considérés comme prioritaires et enclavés

les préconisations

Les 6 préconisations s'inscrivent dans la nécessité avérée d'une révision des modes de financement du secteur

Créer un organisme régional ressource pour les arts plastiques et visuels fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur

Financer la création : dispositifs d'aide aux artistes et d'accompagnement des structures

Développer les espaces de travail et de production pour les artistes

Élaborer un dispositif à la coopération (co-production, aide à la diffusion, mutualisation ...)

Favoriser la prospection / mobilité nationale et internationale pour les artistes et acteur·trices du secteur

Créer un dispositif de formation professionnelle continue pour les artistes, professionnel·les et partenaires

et après

Travailler sur ces 6 préconisations;

Se mobiliser ensemble pour porter une dynamique représentative et collective;

Être force de proposition pour participer à la construction des politiques publiques dans le secteur des arts visuels en région;

Faire évoluer le réseau régional a.c.b.;

Engager une logique de concertation permanente pour construire collectivement des dispositifs et travailler sur l'ensemble des besoins du secteur.

les premières mises en œuvre en 2021

- Mise en place d'une aide exceptionnelle à la création de la Région Bretagne pour les jeunes artistes du territoire ;
- Mutation du réseau a.c.b pour devenir l'organisme régional fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur : ouverture des adhésions, nouveaux statuts, gouvernance renouvelée, création d'une charte ;
- Création de la mission ressource d'a.c.b : information, accompagnement, conseil et formation ;
- Structuration d'un plan régional pour la formation professionnelle continue en art contemporain : ouvertures de place de formation à des professionnel·les n'ayant pas de droits ouverts ;
- Participation active au forum des politiques culturelles de Bretagne : co-animation des groupes « Enjeux économiques » et « Éducation Artistique et Culturelle » ;
- Préfiguration pour la création d'un « bureau de la mobilité » au sein d'a.c.b : avec un accompagnement réalisé par On the Move ;
- Travail engagé sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts visuels en partenariat avec HF Bretagne ;